

LETTRE D'INFORMATION

ORGANISATION D'UN FESTIVAL DE MUSIQUE ELECTRONIQUE SUR UNE PARTIE DE L'AERODROME INTERCOMMUNAL LE SAMEDI 6 AOÛT DE 12H00 A 1H30

Madame, Monsieur,

Un festival de musique électronique aura lieu le Samedi 6 août prochain de 12h00 à 1h30 sur une partie de l'Aérodrome, localisée entre le Parc d'Activités et la route départementale Arras-Douai. Organisé par l'association C.G.D.P.C, cet évènement possède aussi une portée caritative puisque l'association reversera une partie des recettes du festival à une œuvre du secteur.

La Communauté de Communes OSARTIS MARQUION a accepté d'accueillir ce festival au vu du sérieux et de la solidité affichée par les organisateurs. En effet, toutes les autorisations et précautions sont prises pour éviter tout débordement et casser l'image négative qui peut parfois être associée à ce type d'évènement, en plus de proposer une programmation musicale de qualité à un public de passionnés. Voici quelques éléments qui témoignent de cette qualité organisationnelle :

- Places disponibles en pré-vente sur internet, et billetterie sur place.
- Accès unique au festival depuis la zone d'activités de l'aérodrome, avec parking sécurisé et gardienné.
- Engagement d'une dizaine d'agents de sécurité et maîtres-chiens d'une société privée pour assurer la sécurité et l'orientation des publics.
- Association de la Gendarmerie, du SDIS, du Centre Français de Secourisme du Nord.
- Présence d'une association liée à la prévention routière qui proposera des éthyloests de façon systématique à la sortie de l'évènement.
- Limitation de la propagation des nuisances sonores vers les habitations les plus proches par l'utilisation d'un matériel de sonorisation adapté, et par l'orientation de la scène au Nord.
- Palpation à l'unique entrée du site, passage au détecteur de métaux, destruction de toute marchandise suspecte, fouille des sacs qui ne peuvent contenir que des vêtements de rechange.
- Pas d'alcools forts en vente sur place, impossibilité de ramener ses propres boissons pour le public.

La Communauté de Communes se réjouit de l'organisation de cet évènement festif et culturel d'ampleur pour notre territoire, qui vient s'ajouter à une programmation culturelle étoffée et diversifiée et qui va apporter un moment de joie et de partage.

Je vous remercie d'avance de votre compréhension si, malgré toutes les dispositions prises par les organisateurs, d'éventuelles nuisances sonores viendraient troubler votre tranquillité durant cette soirée.

Vous souhaitant bonne réception de cette lettre, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes salutations les plus distinguées.

Le Vice-président Culture et Sport,



Yves LEGROS